

Nouvelles de l'Alliance

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

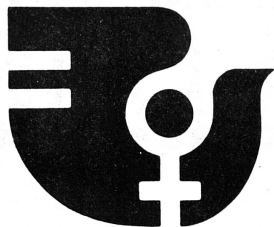
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Année internationale de la femme



L'OPINION DE QUELQUES-UNES DES ORGANISATIONS SUISSES

Parce qu'elle a permis une prise de conscience de la situation des femmes suisses. Prise de conscience des inégalités dont elles sont l'objet dans le droit de famille (l'homme est le chef de la famille), dans le travail (promotion des salaires), dans l'éducation (on favorise encore le garçon par rapport à la fille).

Prise de conscience aussi des problèmes qui se posent à la jeune mère de famille qui choisit de rester à la maison pour élever ses enfants et qui à 40 ans ne peut plus se recycler dans un monde du travail qui ne tient pas compte des années qu'elle a passées à faire son « service maternel ».

Mais pas suffisante

Car la vraie émancipation de la femme ne viendra pas d'une année internationale ou même d'une prise de conscience, mais de réformes plus profondes pour lesquelles homme et femme combattront ensemble.

Jacqueline Berenstein-Wavre

Ich kann mir kaum denken, dass man das Jahr der Frau um ein weiteres Jahr verlängern könnte. Der Begriff ist nun verbraucht; nicht so die Thematik, das geistige Anliegen, um das es ging. Und diesem Anliegen, Förderung der Partnerschaft von Mann und Frau auf allen Lebensgebieten hat das Jahr der Frau spürbaren Auftrieb gegeben. Neuen Kreisen unserer Bevölkerung — nicht zuletzt unter den Frauen selber — sind die noch ungelösten Frauenprobleme bewusst geworden, und die Arbeit an der gemeinsamen Aufgabe hat die Frauenorganisationen sich als Träger einer weltweiten Aufgabe erleben lassen. Wir erwarten, dass daraus neue Kräfte erwachsen, auf nationalem und internationalem Gebiet Schritte auf das gemeinsame Ziel hinzu tun.

Lilli Nabholz-Haldegger

Anno della donna. Noi abbiamo lavorato con entusiasmo, l'abbiamo preso molto sul serio. Se ne è parlato tanto. Bene e male, dei congressi mondiali, nazionali, regionali insomma a tutti i livelli, anche per un pubblicità di dubbio gusto. Ci hanno dedicato un anno!!!! Ma non siamo degli oggetti!!! Il 1975 è passato, abbiamo gettato le basi per scuotere le donne e gli uomini rendendoli coscienti dei problemi femminili che ancora restano da risolvere, e cercato di sensibilizzare la donna in particolare affinché si renda conto del suo nuovo ruolo di cittadina, moglie e madre in questo mondo in continua evoluzione.

1975 un a base di partenza non d'arrivo.

Carla Bossi-Caroni

NOUS AVONS LU POUR VOUS

VERS L'ÉGALITÉ

Histoire d'une croisade, par Susanna Woodtli-Löffler, Dr ès lettres

Le 7 février 1971, les Suissesses obtiennent — enfin — le droit de vote sur le plan fédéral. Ce même jour, une historienne bâloise, Susanna Woodtli-Löffler, décide d'en écrire l'histoire.

Ce fut une véritable croisade, une série inlassable d'assauts, de requêtes, de motions, de pétitions royalement ignorées par les autorités.

Aucun droit, même minime n'a été octroyé paternellement d'en-haut aux femmes : ni l'accès aux études supérieures, ni l'assurance-maladie pour ne citer que ceux-ci. Pour chaque détail des femmes se sont battues. Quelques hommes aussi auxquels l'auteur rend hommage, ainsi les philosophes Charles Secrétan et Louis Bridel, Auguste de Morsier, promoteur de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin et le prof. Werner Kägi dont la consultation incita le Conseil fédéral à recommander, en 1857, le suffrage féminin aux Chambres. D'autres se sont fait les interprètes des revendications féminines auprès des autorités. La première pétition en faveur du suffrage féminin date de 1872 !

Avec une minutie scientifique, un détachement remarquable et beaucoup d'humour, Susanna Woodtli raconte un siècle de lutte, de persévérance, d'espoirs et d'échecs culminant dans la victoire finale. Petite-fille et fille de féministes engagées,

elle a eu la chance de disposer d'une bibliothèque entière de publications, mais aussi de correspondance et de manuscrits inédits. C'est ce qui donne à son œuvre une dimension humaine. Au-delà de la tragédie, il y a la certitude d'arriver à ses fins parce que ce n'est que justice.

En dehors de l'aspect spécifiquement helvétique, l'auteur place le mouvement féministe dans un contexte européen. De constantes références à l'évolution des idées dans le monde occidental, aux revendications, méthodes et réalisations étrangères soulignent les difficultés supplémentaires auxquelles les Suissesses se sont heurtées. En outre, le discours du Conseiller national Schuler de Schwytz (pas de femmes au Grütli, donc pas de droit de vote) illustre parfaitement la mentalité de l'homme helvétique moyen en 1945 et explique les résistances de fond. A le lire, on rit de bon cœur... maintenant.

Passionnant, facile à lire, « Vers l'égalité » a été publié en allemand sous le titre malheureux — imposé par l'éditeur — de « Gleichberechtigung ». Avis aux bilingues !

Idelette Engel

GLEICHBERECHTIGUNG
Editions Huber Frauenfeld

Nouvelles de l'Alliance

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

L'Assemblée générale triennale aura lieu à Vancouver du 21 juin au 2 juillet 1976. L'Alliance — qui est membre du CIF depuis plus de 70 ans — y enverra ses déléguées. Elle invite, en outre, ses membres individuels, membres de commissions et membres d'associations affiliées à participer à cette assemblée. Un voyage en commun a été or-

ganisé par Swissair dans des conditions très avantageuses. Déléguées et participantes seront logées dans des immeubles de la University of British Columbia.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Secréariat de l'ASF, Winterthurerstrasse 60, 8006 Zurich.

ANNA MÜRSET

Anna Mürset nous a quittées, en décembre, à l'âge de 87 ans. Elle avait participé à la fondation et dirigé, dès la première heure, le Centre suisse pour les professions féminines — plus tard Secrétariat suisse pour les professions féminines.

Lorsque ce bureau se transforma en Secrétariat général de l'ASF, Mme Mürset continua à diriger le département pour les questions professionnelles. En outre, elle a présidé pendant 4 ans, la Commission pour les

professions féminines du Conseil international des femmes.

Mme Mürset avait toutes les qualités requises pour remplir ces fonctions. Consciencieuse et efficace, elle accomplissait son travail avec une énergie peu commune. De nature entreprenante et gaie, pleine d'humour et d'esprit, elle entretenait d'excellentes relations avec ses collaboratrices et amies.

Nous lui gardons le meilleur et le plus fidèle des souvenirs.

Qu'est-ce que la vie ?

Du 6 au 9 janvier, des responsables des diverses associations formant la Fédération suisse des femmes protestantes (FSFP) se sont retrouvées à Gwatt pour un séminaire de réflexion. Deux amies de Suisse romande de l'Action catholique s'étaient jointes à nous.

Pourquoi le choix de ce thème ? Il contient en lui-même beaucoup de questions qui se posent à nous, citoyennes et responsables — dans une faible mesure — du monde que nous léguons aux générations suivantes. L'avortement, l'objection de conscience, les centrales nucléaires et les remous autour de l'euthanasie, tous ces sujets se retrouvent dans cette interrogation.

L'aspect biologique, abordé par le Pr. Hirt, directeur de l'Institut suisse de recherches sur le cancer à Lausanne, a mis en évidence à quel point la mort est essentielle à la vie. Mais la science propose des méthodes, non une éthique. Nous acceptons depuis longtemps les fruits de la science qui s'accroissent de générations en générations, maîtrise de l'énergie, médecine, agriculture, etc... En les employant, nous devenons aussi responsables. Le progrès en science consiste à en savoir toujours plus, mais ces progrès n'ont, en eux-mêmes, aucune valeur « morale ».

C'est à nous de nous demander jusqu'où nous voulons profiter de ce savoir, combien d'énergie nous voulons consommer, quand et comment nous acceptons d'entrer dans le système médical — par exemple à l'hôpital. L'ampleur des connaissances, la diversité de leur discipline, leur langage propre nous échappent, et pourtant, il nous est parfois demandé de nous prononcer (ex. centrales nucléaires) malgré notre incapacité à faire le tour des problèmes qui se posent aujourd'hui.

M. le Prof. Hollenweger, théologien à Birmingham, nous a fait remarquer dans un groupe que la tradition biblique avait peut-être favorisé cet essor. En effet, lorsque Yavé donne la terre à l'homme et lui ordonne d'y régner, il se sépare de la création, il la « désacralise ». On ne peut aller sur la lune tant qu'on la considère comme une déesse, transplanter un organe lorsqu'on lui attribue un pouvoir magique, expliquer la foudre lorsqu'on y entend le langage d'un dieu. Or, constate le biologiste, l'homme seul dans la nature a comme ennemi l'homme.

Tout au long de la session et malgré les méthodes très diverses, il m'a semblé que l'une de nos difficultés était de passer du plan personnel, individuel au plan général, de l'individu à la loi. En voici deux exemples :

On peut actuellement soigner les diabétiques qui vivent presque normalement. C'est bien. Mais le diabète est une maladie héréditaire. Voilà qui est ennuyeux. Faut-il interdire aux

diabétiques d'avoir des enfants ? On peut envisager de répondre par l'affirmative, si l'on ne connaît personne, un oui dans l'abstrait, au nom de la sélection naturelle, déviée par la médecine. Mais : mon fils est diabétique. Alors, le problème devient bien différent, il prend une dimension toute autre !

Autre exemple : l'Etat nous protège par la loi d'être assassiné. Celui qui tue est considéré comme un meurtrier, jugé et condamné. Mais ce même état s'arroge le droit d'organiser, d'entraîner, et de permettre de tuer, au nom d'un Etat communautaire ; ce ne sont plus X. ou Y. qui reçoivent cette permission, mais des membres égaux liés par contrat de naissance à cette communauté qui en ont l'obligation. En changeant de pantalons, on change de code ! L'esprit de la loi est ressenti par plusieurs non plus comme libérateur — ce qu'il devrait être — mais comme oppressif.

Qui, et au nom de quoi peut décider de ce qui est nuisible ou utile, bon ou mauvais, et en fonction de quel critère ? C'est l'une des difficultés ressenties devant tant d'initiatives et de votes sur lesquels nous sommes appelés à nous prononcer.

Se retrouver de confessions et de langues différentes est toujours un enrichissement. On peut pourtant se trouver (dans le cas de l'avortement par exemple et même à l'intérieur de la même confession) face à face dans des positions absolues, extrêmes, au

point de ne plus s'écouter, de ne plus communiquer. L'une des possibilités de donner au dialogue une chance de se rétablir pourrait être de nous demander ensemble pourquoi nous avons fait ce choix ; non pour justifier ce choix — c'est précisément là que le dialogue est rompu — mais sur ce qui, en nous, a décidé de ce choix : notre passé, notre naissance dans un certain milieu, nos amis, nos lectures, notre foi, et peut-être alors serons-nous amenés à pouvoir nous poser ensemble d'autres nouvelles questions, qui elles nous aideront à être plus lucides, en prenant conscience de la complexité des problèmes. Par exemple, dire oui à la vie est un slogan généreux mais réalistes-nous que de toute façon, chaque fois qu'un nouvel enfant mange ici à sa faim, un autre est condamné à l'autre bout du globe ?

Mettre quatre jours à part pour se rencontrer et réfléchir, jouer, manger ensemble est un privilège. Mais il nous a paru impossible de prendre des décisions communes. Nous espérons vivement que plusieurs groupes vont se mettre au travail. Mais je voudrais dire aussi que parfois nous avions l'impression que nous, femmes ne sommes pas assez rationnelles, que notre potentiel émotionnel est un handicap. Ici, au contraire, il m'a semblé que dans plusieurs cas discutés, il était une force, surtout lorsqu'il s'agit de la vie qui n'est jamais vide d'émotions.

Janine Rappaz



Un bon souvenir : Le panneau « Femmes Suisses » au Salon des Arts Ménagers, à Genève, en octobre dernier.